



FIQ - Syndicat des professionnelles
en soins des Laurentides

AVIS D'ÉLECTION - Postes – Unités locales

St-Jérôme, le 10 mai 2024

À toutes les membres,

Conformément aux statuts et règlements du FIQ-SPSL ainsi qu'à la proposition adoptée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 20 octobre 2023, nous vous avisons qu'il y aura élection de représentantes aux unités locales. La période de mise en candidature pour ces postes électifs se tiendra jusqu'au 28 mai 2024 à 23 h 59 et l'élection aura lieu le 12 juin 2024, par vote électronique au scrutin secret parmi toutes les membres en règle du syndicat. La durée du mandat pour ces postes électifs sera jusqu'à la prochaine élection statutaire (art. 18 de la politique d'élection) qui devra se tenir au cours de l'année 2026. Voici les postes en élection :

Unité locale Antoine Labelle :

- **Une agente syndicale**
- **Une représentante**

Unité locale Des Sommets

- **Une représentante**

Unité locale Pays d'En Haut

- **Une agente syndicale**
- **Une représentante**

Unité locale St-Jérôme

- **Une agente syndicale**
- **Deux représentantes**

Unité locale D'Argenteuil

- **Une agente syndicale**
- **Une représentante**

Unité locale Deux-Montagnes

- **Une agente syndicale**
- **Deux représentantes**

Unité locale Thérèse de Blainville

- **Une représentante**

Conformément aux règles d'éligibilité prévues aux statuts et règlements du syndicat, la membre qui désire poser sa candidature pour l'un des postes d'unité locale doit être titulaire d'un poste de professionnelles en soins ayant son port d'attache dans une installation située dans l'unité locale visée.

Marche à suivre

- Chaque candidate doit être membre en règle du syndicat FIQ – Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides. Elle doit remplir le formulaire de mise en candidature prévue à cet effet et le retourner **avant le 28 mai 2024, à 23 h 59**, à :
Isabelle Thibault
Secrétaire du comité Exécutif
elections@fiqspsl.com
- Chaque candidate à un poste doit déposer son formulaire de mise en candidature dûment complété à la secrétaire du Comité Exécutif au plus tard le 28 mai 2024 - 23 h 59 ;
- Les candidates peuvent obtenir copie du formulaire de mise en candidature à leur bureau syndical de l'unité locale ou en contactant la secrétaire du Comité Exécutif : Isabelle Thibault au elections@fiqspsl.com ;
- La mise en candidature d'une personne au poste doit être signée par deux (2) membres en règle du syndicat qui appuient sa candidature, elle doit porter la signature de la candidate comme preuve de son consentement et elle doit spécifier le poste auquel la candidate aspire. Un texte de présentation d'un maximum de 300 mots et une photo (format JPEG) peuvent être joints dans le document de mise en candidature ;
- L'élection se fera sous la supervision du Comité Exécutif et la politique d'élection en vigueur s'appliquera. Il est à noter que la politique d'élection prévoit notamment que tout matériel publicitaire ou promotionnel doit être, préalablement à sa diffusion sur n'importe quelle plateforme (Web, Facebook ou autres), autorisé par la présidente d'élection.

Le Comité Exécutif s'engage à produire un document de présentation qui sera diffusé sur les plateformes du syndicat FIQ-SPSL au moins (10) dix jours avant la date prévue de l'élection.

Isabelle Thibault
Secrétaire du Comité Exécutif

